

90. Si vous le pouvez semez du seigle pour les besoins des animaux faibles pendant les temps froids.

100. En automne, séparez les moutons faibles, maigres ou malades, de ceux qui sont bien portants et donnez-leur des soins tout particuliers.

110. Si un mouton est blessé, prenez-le aussitôt, lavez sa blessure, si c'est la saison des mouches appliquez de la térébenthine une fois par jour, et en tout temps employez quelques moyens curatifs. Si un membre est cassé, éclusez-le solidement et desserrez les bandages à mesure que le membre enfle.

120. Ne permettez pas aux moutons de se gâter la laine, dans les toques ou les balles.

130. Contre le déveinement, donnez de l'alun en poudre dans du son de blé et prévenez-le en usant de prudence dans le passage de la nourriture sèche à la nourriture verte.

140. Si un animal boite, examinez-lui le pied, lavez-le entre les ergots, rognez ces derniers s'ils ne sont pas sains et pansez avec du tabac et un peu de vitriol bleu bouillie dans une petite quantité d'eau.

150. Tondez immédiatement tout mouton qui commence à perdre sa laine, à moins que le temps soit trop froid et recueillez soigneusement la peau de tout mouton qui meurt.

160. Ayez au moins un bon livre sur le succès auquel vous pourriez référer de temps en temps. C'est de l'argent dans votre bourse.

L'avoine et le foin nouveaux

De temps immémorial on semble admettre que l'avoine nouvelle est mortelle pour les chevaux; de là est venue la coutume de ne la faire consommer qu'après deux mois d'emmagasinage.

Voici, d'après la *Chronique agricole de l'Indépendance belge*, le résultat des expériences faites autrefois par Magendie pour résoudre la question posée à cet égard par le ministre de la guerre. Le savant physiologiste présidait alors la commission hippique qui fonctionne en permanence près de ce ministre; avec le concours de cette commission, il fit des essais non-seulement sur l'avoine, mais sur le foin. Jamais on a procédé avec plus de science et de patience. Cela en valait bien la peine, puisqu'il s'agissait de modifier ou de maintenir le règlement de toute une cavalerie. Les vétérinaires les plus autorisés furent convoqués, les soins les plus minutieux furent pris, et voici quelles furent les conclusions: l'avoine nouvelle, pas plus que le foin nouveau, n'est dangereuse, comme on le croit, pour les animaux; au contraire, ils sont beaucoup plus sains, plus stimulés, plus nutritifs même. C'est précisément en raison de ces qualités, qu'il convient de les donner avec ménagement; sans cela on s'exposerait à des accidents non pas spéciaux, mais purement ordinaires, tels qu'indigestions, irritation de l'une des parties du tube intestinal, etc.

La conséquence très-simple qu'il y ait à tirer de ces observations, c'est qu'il faut se méfier d'un aliment trop friand, et rien de plus. C'est qu'il est en outre indispensable de ménager une transition, en mélangeant des aliments frais avec des aliments anciens.

Que l'on procède ainsi, et tout ira pour le mieux.

Le foin nouveau

Le foin nouveau est-il réellement nuisible aux animaux qui le mangent avant le mois d'octobre? Cette question est sans cesse soulevée dans nos campagnes, et les cultivateurs pensent généralement qu'il faut autant que possible se garder de donner du foin nouveau aux bêtes particulièrement à celles qui travaillent. Cette opinion est parfois erronée, car les expériences faites à ce sujet avec le plus grand soin semblent démontrer qu'il n'y a pas toujours inconvénient sérieux à nourrir les animaux avec des foins nouveaux.

Quelle différence existe-t-il entre les foins vieux et les foins nouveaux? Dans ces derniers il se produit, dit-on, une fermentation qui transforme certains principes, la masse s'échauffe,

il se développe des vapeurs particulières à odeur plus ou moins forte. Dans cet état, le foin n'est pas seulement de l'herbe sèche, il est accompagné de vapeurs provenant de la fermentation, et cette fermentation continue dans l'estomac du cheval. Chez les bêtes robustes, cette fermentation facilite souvent la digestion, mais parfois aussi, les vapeurs de la fermentation constituent un narcotique par l'estomac, pour les intestins, qui produit l'assoupissement, et ces organes n'opèrent alors qu'une digestion incomplète; il en résulte un arrêt dans la circulation, un état particulier du sang, une sorte d'ivresse dont les effets se font sentir au cerveau, et qui ressemble beaucoup à celle occasionnée par le vin nouveau.

À quels chevaux ne doit-on pas donner du foin nouveau en fermentation? Un homme peu habitué au vin serait rapidement pris par cette boisson. Il en est de même pour les chevaux. Lorsque les fourrages sont rares pendant l'hiver, on cherche à tirer parti de tout ce qui est mangeable. Or, il est évident que, si à l'époque de la récolte on distribue en abondance à des bêtes qui ont souffert du foin nouveau d'un goût appétissant, ces bêtes se régaleront, et il peut en résulter une indigestion vertigineuse. L'avoine administrée brusquement produirait les mêmes effets.

Que l'on nourrisse au contraire avec du foin nouveau des chevaux habitués à l'avoine, des chevaux qui ont toujours été convenablement traités, les effets de ce foin se feront peu sentir, et il ne faudra pas craindre une indigestion.

Nous croyons utile de prendre les précautions hygiéniques suivantes, que nous trouvons consignées dans le *Journal de la Société d'agriculture de la Suisse Romande*:

"1o Pendant les moments de disette de foin, compléter autant que possible la ration de foin par de l'avoine, et, s'il est impossible de donner continuellement une certaine quantité de ce grain, ne pas manquer d'en distribuer au moment des travaux du printemps et à l'approche des fenaisons, de manière que l'avoine ne soit pas une gourmandise exceptionnelle, mais un régime un peu habituel.

"2o Si l'on a pu conserver encore du foin vieux, ne pas le faire consommer en entier seul pour arriver à ne donner tout d'un coup que du foin nouveau, mais plutôt administrer moitié foin nouveau, puis trois quarts avec un quart de foin vieux.

"3o S'il ne reste plus de vieux foin, mettre à part une portion de nouveau que l'on étalera de façon à le laisser pénétrer par l'air, afin d'éviter le ressuage trop violent, et pour hâter une dessiccation plus complète. Ce foin est à la vérité moins bon, mais il permettra d'éviter les inconvénients.

"4o Pendant l'administration du foin nouveau, s'il n'y a pas moyen de faire autrement que d'en donner, en le prenant au tas, pendant le ressuage, il faut distribuer des rations régulières et pas trop fortes, et ne pas permettre que les chevaux aient à discrétion cet aliment. Plus les animaux seront faibles et plus il faudra leur ménager ce foin, puisque ses effets sont d'autant plus nuisibles que les bêtes sont pauvres de sang et de force.

"5o Donner aux chevaux pendant qu'ils mangent du foin nouveau, trois fois par jour, une cuillerée à soupe de sel mélangé à de l'avoine ou en barbottage."

Sans contredit, les foins nouveaux exercent une influence sur l'organisme des animaux, mais on se préservera toujours des effets pernicieux en prenant les précautions qui viennent d'être indiquées.

Petite Chronique

Conseil d'agriculture de la province de Québec. — A une assemblée de ce Conseil, tenue à Montréal le 19 juin dernier, il a été résolu:

Que vu les malheureuses circonstances dans lesquelles se trouvent les habitants des comtés de Chicoutimi et du Saguenay, les sociétés d'agriculture des dits comtés soient autorisées à employer le montant de l'octroi auquel elles ont droit, de la manière qu'elles croiront la plus propre à aider efficacement les colons.

A cette même assemblée, le Conseil considérant l'utilité des journaux agricoles, a résolu: que ce Conseil reconnait qu'un journal d'agriculture aussi répandu que possible produirait de